



Séance publique

Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux

Bellevue, le 3 juin 2026
Réf. ced A1130

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la 9^{ème} séance du Conseil municipal qui aura lieu le

**mardi 9 juin 2026, 20h30,
salle du Conseil municipal,
Maison Lérina, route de Lausanne 116.**

Séance précédée d'un apéritif dinatoire, sur invitation, dès 19h00 à l'occasion de la transition au bureau du Conseil municipal et de la fonction de Maire.

L'ordre du jour de cette séance ordinaire est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 12 mai 2026,
2. Communications du bureau du Conseil municipal,
3. Communications du Conseil administratif,
4. Rapport des commissions,
5. Délibération relative à la modification des limites communales avec la Commune de Genthod,
6. Délibération relative à la réunion des parcelles n^{os} 3386, 3507, 3962 et 3963, de la Commune de Bellevue, à la radiation de diverses servitudes (RS 31721, RS 31723, RS 31724, RS 31725, RS 74696 et RS 74697) et au transfert, d'une part, du terrain et du DDP de l'ancienne auberge de Port-Gitana, de 1'253 m² soit, de la future parcelle n° 4243 de la Commune de Bellevue, du patrimoine financier au patrimoine administratif, et d'autre part, de l'auberge de Port-Gitana et ses abords, de 931 m² soit, de la future parcelle n° 4243 de la Commune de Bellevue, du patrimoine administratif au patrimoine financier,
7. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
 - a. Motion « pour la création de places de stationnement réservées aux taxis à proximité immédiate de la gare des Tuileries ».
8. Proposition du Conseil administratif,

9. Divers,

10. Naturalisations ordinaires, huis clos.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Grégoire DELALOYE
Président